# Guide des opportunités de financement de projets culturels par les fonds européens régionaux (FEDER\*, FSE\* et FEADER\*) en Région Grand Est pour la période 2014-2020

Conçu pour les acteurs culturels de la Région Grand Est, cet outil a vocation à faciliter l'identification des possibilités de mobilisation des fonds européens structurels et d'investissement (FESI) pour des projets culturels.

Gérés par la Région Grand Est, les trois fonds FEDER\*, FSE\* et FEADER\* sont encore, à l'heure actuelle, déclinés sur chacun des territoires alsacien, lorrain et champardennais. Il existe donc différents programmes opérationnels selon les fonds et les territoires.

Leur modèle de construction est relativement similaire, dans la mesure où **chaque programme opérationnel est organisé par type d'activité**. En revanche, l'architecture de ces programmes et le langage utilisé ne permettent pas toujours d'identifier facilement leur pertinence pour des projets culturels. Pour comprendre les terminologies utilisées dans les différents programmes, se référer au glossaire.

Par ailleurs, les **types d'activités éligibles peuvent varier selon le fonds et le territoire.** Ils sont également soumis à des restrictions thématiques et géographiques, ainsi qu'à des conditions d'éligibilité et des modalités d'intervention variables.

Cet outil présente, d'une manière interactive, les types d'activité susceptibles d'intéresser les acteurs culturels, en résume les caractéristiques essentielles, et fait le lien vers les sites et documents clés pour plus d'informations. Il permet ainsi de prendre contact de manière ciblée avec les gestionnaires des différents fonds.

Pour commencer la navigation, il s'agit, tout d'abord, de choisir ci-dessous le territoire dans lequel l'activité s'inscrit :

**ALSACE** 

**CHAMPAGNE-ARDENNE** 

## **ALSACE**

#### En zones urbaines:

- Création et aménagement d'espaces de rencontres autour du numérique (plateformes, fab labs...) dans les ITI\* de Strasbourg et Mulhouse
- Rénovation énergétique de lieux
- Construction/réhabilitation de structures valorisant la culture scientifique

#### En zones rurales:

- Aménagement/préservation de sites patrimoniaux
- Création et développement de structures culturelles

#### En zones rurales:

- Création et développement de structures et de nouveaux produits culturels
- Création et développement de nouveaux services à la population : accès à la culture, usage des TIC\*...

# - Acqu

Construction, rénovation et aménagement de lieux

**Equipements** 

Développement économique des structures

## En zones urbaines:

- Acquisition d'équipements moins consommateurs d'énergie
- Acquisition d'équipements mutualisés de RDI\*

#### En zones urbaines :

- Appui aux entreprises créatives et de l'ESS\* dans la définition et la mise en œuvre d'une stratégie
- Soutien dans l'accès à l'e-business
- Soutien à la post-création-reprise d'entreprises
- Soutien aux partenariats entre la RDI\* et les entreprises

#### En zones rurales:

Création et développement de structures culturelles

#### En zones urbaines :

- Développement de contenus et services numériques
- Développement d'applications numériques (numérisation, valorisation...)
- Animation du secteur de l'économie numérique pour les ITI\* de Strasbourg

#### En zones rurales:

- Développement de l'usage des TIC\*
- Création de nouveaux produits, offres et contenus culturels intégrant le numérique

Usages numériques

Offre de

services

culturels

Communication et valorisation

Quel type

d'activité

envisagez-

vous?

# En zones urbaines :

- Animation du secteur de l'économie numérique pour les ITI\* de Strasbourg
- Appui aux entreprises créatives et de l'ESS\* dans la définition et la mise en œuvre d'une stratégie
- Soutien à l'internationalisation et aide à l'export
- Animation de réseaux de créateurs/repreneurs d'entreprises
- Valorisation du patrimoine en zones rurales

Filière et

territoire

- Diffusion de l'innovation sociale et valorisation du secteur de l'ESS\*
- Sensibilisation à la culture scientifique à travers la réalisation d'outils de diffusion/communication

Soutien au développement local LEADER

<sup>\*</sup> ESS: entreprises sociales et solidaires / ITI: Investissement Territorial Intégré (aide dédiée à des opérations répondant à une stratégie de développement économique définie par un territoire) / RDI: recherche, développement et innovation / TIC: technologies de l'information et de la communication

| construction, réhabilitation et extension de centres de culture scientifique régionaux  | Collectivités, Etat, associations notamment  | taux FEDER max. : 40%               | Plus d'infos : PO* p. 38 Axe 1 / Objectif spécifique 2 / ACTION 2   |
|---|--|-------------------------------------|---|
| Création et aménagement d'espaces de rencontres autour du numérique sur les territoires couverts par les ITI des agglomérations de Strasbourg et Mulhouse : espaces de co-working, fab labs ou plateformes autour de l'utilisation de données, d'équipements informatiques et de prototypage rapide | <u>Bénéficiaires</u> : Etablissements publics, collectivités territoriales, universités, bibliothèques, musées, Rectorat, associations, entreprises, | Financement : taux FEDER max. : 40% | Plus d'infos: PO* p. 66 (Axe 2 / Objectif spécifique 6 / ACTION 3)  - ITI Eurométropole Strasbourg (en bas de page du site web)  - ITI Mulhouse |
| <b>Rénovation énergétique de lieux</b> : logements sociaux, parc privé et bâtiments publics, permettant d'atteindre à minima le niveau BBC.   | <u>Bénéficiaires</u> : Bailleurs sociaux, structure porteuse du service public de l'efficacité   | Financement : taux FEDER max. : 30% | <u>Plus d'infos</u> :<br>PO* p. 119<br>Axe 4 / Objectif spécifique 14 :   |

## FEADER: site web

Préservation et valorisation du patrimoine culturel rural :

- Préservation et valorisation du patrimoine culturel en zone rurale : aménagement de sites patrimoniaux, actions de préservation, de valorisation et de découverte du patrimoine culturel, matériel et immatériel, du monde rural local...
- Développement de l'offre culturelle en zone rurale : création et développement de structures culturelles issues de démarches collectives, création de nouveaux produits, offres et contenus culturels intégrant les TIC\*

## Bénéficiaires:

Collectivités et leurs groupements, syndicats mixtes, associations, PME, pays, PNR\*, PETR\*

énergétique, collectivités territoriales,

EPCI\*, syndicats mixtes...

## Financement:

Bénéficiaire public :

Cinanaanaant.

- Hors champ concurrentiel: taux de 70%
- Champ concurrentiel : règlementation des aides d'Etat

## Bénéficiaire privé :

- Hors champ concurrentiel: taux de 40%
- Champ concurrentiel : règlementation des aides d'Etat

Dive d'infee

- Logements sociaux
- Parc privé

Plus d'infos:

PDR\* p. 426

- Bâtiments publics

Mesure 07 / 0706H



<sup>\*</sup> EPCI: établissements publics de coopération intercommunale / ESS: entreprises sociales et solidaires / ITI: Investissement Territorial Intégré (aide dédiée à des opérations répondant à une stratégie de développement économique définie par un territoire) / PDR: programme de développement rural / PETR: pôles d'équilibres territoriaux et ruraux / PNR: parc naturel régional / PO: programme opérationnel / RDI: recherche, développement et innovation / TIC : technologies de l'information et de la communication

**Financement d'équipements mutualisés de RDI\*** : plateformes technologiques et équipements structurants de transfert de connaissance permettant aux entreprises d'accéder plus facilement à la recherche et au développement.

Secteurs contributeurs : ESS\*, industries créatives et économie numérique

Efficacité énergétique des entreprises : soutien à l'acquisition d'équipements moins consommateurs d'énergie portant sur

- les systèmes : procédés innovants ou permettant une réduction
- les utilités : optimisation de la ventilation...l'organisation : outil de management...

<u>Bénéficiaires</u>:

Entreprises, Universités, Organismes de recherche et de formation, Centres de Ressources Technologiques,...

<u>Financement</u>:

taux FEDER max. : 40%

Plus d'infos : PO\* p. 46

Axe 1 / Objectif spécifique 3 / ACTION 3

<u>Bénéficiaires</u>:

Entreprises et en particulier les PME et les TPE

Financement:

10%, 20% ou 30% selon la taille de l'entreprise

Plus d'infos: PO\* p. 112

Axe 4 / Objectif spécifique 13 / ACTION 1

Contacts utiles

Soutien des partenariats et coopérations entre acteurs de la RDI\* et entreprises : projets de recherche et de développement visant à mettre en relation les acteurs de la recherche publique et les entreprises régionales à travers une finalité commune. Secteurs contributeurs : ESS\*, industries créatives et économie numérique

Développement d'applications numériques pour les PME : soutien à **l'accompagnement des PME dans l'accès à l'e-business** (prestations de conseil, aides au montage de stratégie de développement d'un projet pilote...)

Soutien aux actions permettant aux créateurs et repreneurs d'entreprises de conforter leur activité, par le biais d'études stratégiques, de conseils et de formations. NB. le FSE Alsace soutient la formation et l'accompagnement des créateurs / repreneurs / cédants, plus d'infos ici.

ESS\*, entreprises créatives : soutien dans la définition, la mise en œuvre et le développement de leur stratégie (services de conseil, études menées par des prestataires externes, aides directes aux investissements).

## FEADER : site web

Préservation et valorisation du patrimoine culturel rural :

- Préservation et valorisation du patrimoine culturel en zone rurale : aménagement de sites patrimoniaux, actions de préservation, de valorisation et de découverte du patrimoine culturel, matériel et immatériel, du monde rural local...
- Développement de l'offre culturelle en zone rurale : création et développement de structures culturelles issues de démarches collectives, création de nouveaux produits, offres et contenus culturels intégrant les TIC\*

## <u>Bénéficiaires</u>:

Bénéficiaires :

Entreprises, Universités, Organismes de recherche et de formation, Centres de Ressources Technologiques,...

Editeurs de logiciels, entreprises, organismes de

recherche, centre de ressources techniques et de

transfert de technologies, associations, chambres

# <u>Financement</u>:

taux FEDER max. : 40%

## Plus d'infos : PO\* p. 46

Axe 1 / Objectif spécifique 3 / ACTION 4

Financement: Plus d'infos: taux FEDER max.: 30% PO\* p. 66

Axe 2 / Objectif spécifique 6 / ACTION 2

# consulaires... Bénéficiaires :

Entreprises, associations, opérateurs de structures intermédiaires (chambres consulaires...), collectivités territoriales.

## <u>Bénéficiaires</u>:

Bénéficiaires:

Entreprises, associations, structures de conseil et d'accompagnement

# <u>Financement</u>:

<u>Financement</u>:

taux FEDER max. : 30%

## Plus d'infos : PO\* p. 82

Axe 3 / Objectif spécifique 8 / ACTION 1

Plus d'infos : PO\* p. 95

Axe 3 / Objectif spécifique 11 / ACTION 1

## Financement:

Collectivités et leurs groupements, syndicats mixtes, associations, PME, pays, PNR\*, PETR\*

# Bénéficiaire public :

taux FEDER max.: 30%

Hors champ concurrentiel : taux de 70%Champ concurrentiel :

champ concurrentiel : règlementation des aides d'Etat

# Bénéficiaire privé :

- Hors champ concurrentiel : taux de 40%
- Champ concurrentiel : règlementation des aides d'Etat

Plus d'infos:

PDR\* p. 426

Mesure 07 / 0706H

Contacts utiles

Pour les territoires couverts par les ITI\* strasbourgeois, soutien à l'animation du secteur de l'économie numérique en lien avec les entreprises créatives et au développement de dispositifs (ex. appels à projets) visant à favoriser la production de produits et services numériques innovants.

Bénéficiaires :

Etablissements publics, collectivités territoriales, universités, bibliothèques, musées, Rectorat, associations, entreprises,...

Financement:

taux FEDER max.: 30%

Plus d'infos: PO\* p. 66

(Axe 2 / Objectif spécifique 6 / ACTION 3) ITI Eurométropole Strasbourg (en bas de page du site web)

Soutien à l'animation de réseaux d'aide à la création, en particulier le réseau des Opérateurs de la Création Reprise d'Entreprise (OCRE) et conforter sa visibilité à l'égard des créateurs d'entreprise dès lors qu'il a pour objectif de mieux accompagner, et soutenir les créateurs ou repreneurs d'entreprises dans leurs phases de création, post-création ou post-reprise.

NB. le FSE Alsace soutient la formation et l'accompagnement des créateurs / repreneurs / cédants, plus d'infos ici.

Bénéficiaires:

(chambres consulaires, Opérateurs du réseau collectivités territoriales, ...), entreprises en phase de création, post-création ou post-reprise

Financement:

taux FEDER max.: 30%

Plus d'infos :

PO\* p. 82 Axe 3 / Objectif spécifique 8 / ACTION 2

#### Internationalisation et définition de nouveaux marchés

- Services de conseil, études de marchés, actions de prospection, frais de traduction, frais juridiques (contrats, brevets, certification...), dépenses liées à la création d'une filiale.
- Co-financement des dispositifs régionaux suivants :
- > Aide aux salons et aux missions de prospection
- > Diagnostic export et accompagnement ciblage marché
- > Accompagnement post diagnostic
- > Actions collectives à l'international

ESS\*, entreprises créatives : soutien dans la définition, la mise en œuvre et le développement de leur stratégie (services de conseil, études menées par des prestataires externes, aides directes aux investissements).

Bénéficiaires:

Entreprises, Collectivités territoriales, Chambres consulaires, Etat, organismes spécialisés...

Financement:

taux FEDER max.: 30%

Plus d'infos: PO\* p. 89

Axe 3 / Objectif spécifique 9 / ACTION 1

Bénéficiaires :

Entreprises, associations, structures de conseil et taux FEDER max.: 30% d'accompagnement

Financement:

Plus d'infos: PO\* p. 95

Axe 3 / Objectif spécifique 11 / ACTION 1

\* ESS: entreprises sociales et solidaires / ITI: Investissement Territorial Intégré (enveloppe financière dédiée à des opérations répondant à une stratégie de développement économique définie par un territoire) PO: programme opérationnel

Contacts

Réalisation d'outils de diffusion et de communication autour de la culture scientifique : actions de sensibilisation et de communication sur l'excellence de la recherche régionale à travers différents supports (expositions, manifestations,...)

## Bénéficiaires:

Etablissements publics, associations, chambres consulaires, collectivités territoriales, Etat,...

#### <u>Financement</u>:

taux FEDER max.: 50%

## Plus d'infos : PO\* p. 38

Axe 1 / Objectif spécifique 2 / ACTION 1

## **FEADER: site web**

Préservation et valorisation du patrimoine culturel rural :

- Préservation et valorisation du patrimoine culturel en zone rurale : aménagement de sites patrimoniaux, actions de préservation, de valorisation et de découverte du patrimoine culturel, matériel et immatériel, du monde rural local...
- Développement de l'offre culturelle en zone rurale : création et développement de structures culturelles issues de démarches collectives, création de nouveaux produits, offres et contenus culturels intégrant les TIC\*

## Bénéficiaires:

Collectivités et leurs groupements, syndicats mixtes, associations, PME, pays, PNR\*, PETR\*

## Financement:

Bénéficiaire public :

- Hors champ concurrentiel : taux de 70%
- Champ concurrentiel : règlementation des aides d'Etat

Bénéficiaire privé :

- Hors champ concurrentiel: taux de 40%
- Champ concurrentiel : règlementation des aides d'Etat

Plus d'infos :

PDR\* p. 426

Mesure 07 / 0706H

## FSE: site web

Appui à la diffusion et formalisation de pratiques d'innovation sociale.

Priorités globales :

- sensibilisation aux opportunités, en termes d'emploi et d'activité, de l'ESS
- favoriser l'entreprenariat social
- insertion, inclusion et cohésion sociale
- participer à la diffusion des valeurs de ce secteur

La création de lien social et amélioration de l'employabilité des publics visés sont également prioritaires.

Publics cibles : demandeurs d'emploi, salariés précaires du secteur de l'ESS

## Bénéficiaires:

Collectivités territoriales, toute autre structure du secteur de l'ESS\* (fondations, entreprises solidaires, etc....).

## Financement:

taux max. de 50% à l'exception des opérations situées dans le champ du développement durable et de la croissance verte (bonification de 10% du taux du FSE).

## Plus d'infos:

PO\* p. 36

Axe 2 / Objectif spécifique 1

Développement d'applications numériques pour les PME : appui aux nouveaux contenus et services numériques par les PME (développement de nouveaux logiciels ou d'applications ou de nouvelles solutions numériques répondant à la démarche internet des objets et ayant vocation à être appliqués dans des lieux physiques).

<u>Bénéficiaires</u>:

Etablissements publics, collectivités territoriales, universités, bibliothèques, musées, Rectorat, associations, entreprises de service numérique, éditeurs de logiciels,...

<u>Financement</u>:

taux FEDER max. : 30%

Plus d'infos : PO\* p. 66

Axe 2 / Objectif spécifique 6 / ACTION 1

Pour les territoires couverts par les ITI\* strasbourgeois, soutien à l'animation du secteur de l'économie numérique en lien avec les entreprises créatives et au développement de dispositifs (ex. appels à projets) visant à favoriser la production de produits et services numériques innovants.

Bénéficiaires :

Etablissements publics, collectivités territoriales, universités, bibliothèques, musées, Rectorat, associations, entreprises,...

<u>Financement</u>:

taux FEDER max. : 30%

Plus d'infos : PO\* p. 66

(Axe 2 / Objectif spécifique 6 / ACTION 3)

ITI Eurométropole Strasbourg (en bas de

page du site web)

**Développement d'applications numériques dans le domaine de la culture** : numérisation de collections artistiques, valorisation à travers des outils numériques...

NB. l'usage des TIC (tourisme, culture) et les projets de création de nouveaux services à la population rurale relèvent du FEADER Alsace (0706H ci-dessous).

Bénéficiaires :

Etablissements publics, collectivités territoriales, universités, bibliothèques, musées, Rectorat, associations, entreprises,...

Financement:

taux FEDER max. : 30%

Plus d'infos:

PO\* p. 74

Axe 2 / Objectif spécifique 7 / ACTION 4

## FEADER: site web

Création et développement de services en milieu rural :

- Création et développement de nouveaux services à la population rurale : accès à la culture, projets de services novateurs pour le territoire
- Création et développement de services à la personne en zone rurale : développement de l'usage des TIC\*, lutte contre l'isolement, accueil des enfants et adolescents...

<u>Bénéficiaires</u>:

Tout porteur de projet s'inscrivant dans une démarche visant l'intérêt général : collectivités et leurs groupements, syndicats mixtes, associations, organismes consulaires, particuliers, microentreprises, propriétaires bailleurs, Pays, PNR\*, PETR\*

<u>Financement</u>:

Bénéficiaire public :
• Hors champ concurrentiel : taux

de 70%Champ concurrentiel : règlementation des

aides d'Etat Bénéficiaire privé :

 Hors champ concurrentiel : taux de 40%

 Champ concurrentiel: règlementation des aides d'Etat Plus d'infos: PDR\* p. 377

Mesure 07 / 0704A

Plus d'infos: PDR\* p. 426

Mesure 07 / 0706H

## Préservation et valorisation du patrimoine culturel rural :

- Préservation et valorisation du patrimoine culturel en zone rurale : aménagement de sites patrimoniaux, actions de préservation, de valorisation et de découverte du patrimoine culturel, matériel et immatériel, du monde rural local...
- Développement de l'offre culturelle en zone rurale : création et développement de structures culturelles issues de démarches collectives, création de nouveaux produits, offres et contenus culturels intégrant les TIC\*

<u>Bénéficiaires</u>:

Collectivités et leurs groupements, syndicats mixtes, associations, PME, pays. PNR\*, PETR\*

\* ESS: entreprises sociales et solidaires / PDR: programme de développement rural / PETR: pôles d'équilibres territoriaux et ruraux / PNR: parc naturel régional / PO: programme opérationnel / TIC: technologies de l'information et de la communication

Contacts utiles

Offre de services culturels

#### **FEADER**: site web

Création et développement de services en milieu rural

- Création et développement de nouveaux services à la population rurale : accès à la culture, projets de services novateurs pour le territoire...
- Création et développement de services à la personne en zone rurale : développement de l'usage des TIC\*, lutte contre l'isolement, accueil des enfants et adolescents...

## <u>Bénéficiaires</u>:

Tout porteur de projet s'inscrivant dans une démarche visant l'intérêt général

#### Financement:

Bénéficiaire public :

- Hors champ concurrentiel: taux de 70%
- Champ concurrentiel : règlementation des aides d'Etat

**ALSACE** 

## Bénéficiaire privé :

- Hors champ concurrentiel: taux de 40%
- Champ concurrentiel : règlementation des aides d'Etat

## Plus d'infos: PDR\* p. 377

CHAMPAGNE-ARDENNE

Mesure 07 / 0704A

**LORRAINE** 

## Préservation et valorisation du patrimoine culturel rural :

- Préservation et valorisation du patrimoine culturel en zone rurale : aménagement de sites patrimoniaux, actions de préservation, de valorisation et de découverte du patrimoine culturel, matériel et immatériel, du monde rural local...
- Développement de l'offre culturelle en zone rurale : création et développement de structures culturelles issues de démarches collectives, création de nouveaux produits, offres et contenus culturels intégrant les TIC\*

## Bénéficiaires :

Collectivités et leurs groupements, syndicats mixtes, associations, PME, pays, PNR\*, PETR\*

## Financement:

## Bénéficiaire public :

- Hors champ concurrentiel: taux de 70%
- Champ concurrentiel : règlementation des aides d'Etat

## Bénéficiaire privé :

- Hors champ concurrentiel: taux de 40%
- Champ concurrentiel : règlementation des aides d'Etat

Plus d'infos: PDR\* p. 426

Mesure 07 / 0706H

Contacts utiles Cette mesure, intitulée « **soutien au développement local LEADER\*** », contribue à équilibrer le développement territorial des zones rurales en soutenant la mise en œuvre de stratégies locales de développement (SLD), portées par des groupes d'action locale (GAL) réunissant des partenaires publics et privés.

Pour le territoire alsacien, les thématiques prioritaires sont :

- L'attractivité territoriale, la diversification de l'économie rurale et le renforcement du lien rural-urbain (services, patrimoine culturel, tourisme)
- La transition énergétique et écologique des territoires

Financement: taux de 100%

## Plus d'infos:

- PDR\* p. 975-1004
- Site Web

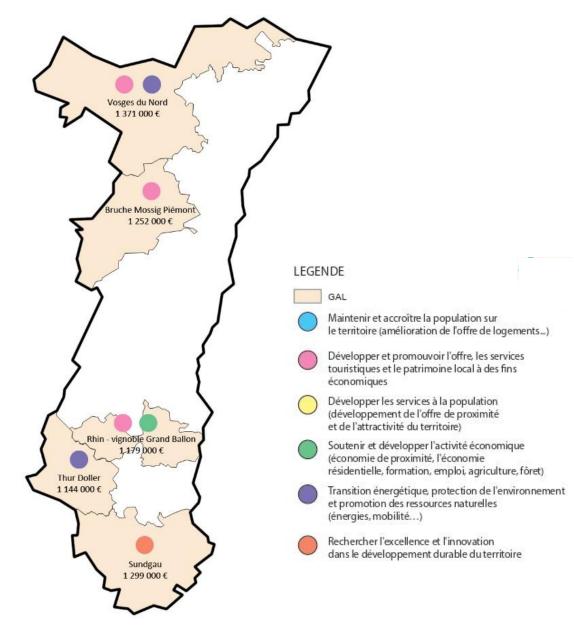
Contacts utiles

La mesure LEADER se retrouve dans les autres programmes territoriaux du Grand Est :

**CHAMPAGNE-ARDENNE** 

LORRAINE

Les trois LEADER sont regroupés au sein du Réseau Rural Grand-Est : site web



Groupes d'action locale (GAL) sélectionnés pour la période 2014-2020 LEADER

## **CHAMPAGNE-ARDENNE**

#### En zones urbaines :

- Travaux d'aménagement destinés à améliorer la productivité des entreprises
- Rénovation thermique de lieux
- Requalification d'espaces urbains pour améliorer l'attractivité du territoire

#### En zones rurales:

- Soutien aux travaux d'infrastructures
- Réhabilitation et entretien du patrimoine culturel

# Construction, rénovation et aménagement de lieux

## En zones urbaines :

Appui à l'investissement matériel des structures

#### En zones rurales:

- Soutien à l'équipement des infrastructures
- Équipements destinés à l'accueil du public sur des sites culturels

#### En zones rurales:

Investissements dans les services de base au niveau local

Offre de services culturels

Quel type d'activité envisagezvous ? Développement économique des structures

#### En zones urbaines :

- Appui à la structuration en filières
- Soutien à l'internationalisation
- Appui à l'investissement des structures
- Soutien aux dynamiques collectives (création/reprise de structures...)

## En zones urbaines:

- Développement d'applications et leur hébergement
- Formation aux applications TIC\* et appropriation de la culture numérique

Usages numériques

Communication et valorisation

Filière et territoire

**Equipements** 

## En zones urbaines:

- Appui à la structuration en filières
- Soutien à l'internationalisation
- Soutien aux dynamiques collectives (création/reprise de structures...)

En zones urbaines :

Formation aux applications TIC\* et appropriation de la culture numérique

Soutien au développement local LEADER

Dépenses immatérielles de maîtrise d'œuvre inhérente aux travaux

| Investissement des PME : Investissements matériels (travaux d'aménagement, machines, équipements) et immatériels (logiciels, études techniques) destinés à améliorer la productivité des PME à travers un saut technologique portant sur :  - La mise en œuvre de technologies nouvelles pour l'entreprise,  - La modernisation de l'outil de production,  - L'efficacité énergétique  | <u>Bénéficiaires</u> : Entreprises, associations et associations d'entreprises, structures de transfert, collectivités et leurs groupements, chambres consulaires,  | Financement: taux moyen de co-financement: 14,99%  | Plus d'infos: PO* p. 61 Axe 1 / Objectif spécifique 1.4                |
|--|---|--|--|
| <b>Rénovation thermique de lieux</b> : travaux de rénovation thermique et construction performante des bâtiments publics   | <u>Bénéficiaires</u> : Bailleurs sociaux, collectivités locales et leurs groupements, établissements publics,   | Financement : taux maximum de 50%  | Plus d'infos: PO* p. 81 Axe 3 / Objectif spécifique 3.2                |
| Améliorer l'attractivité du territoire par la requalification des espaces urbains  Dans le cadre de projets urbains intégrés et notamment de programmes de renouvellement urbain (de type ANRU*), les soutiens concernent :  - Les équipements culturels, socioculturels, sportifs, de santé et périscolaires  - La création, réhabilitation de locaux d'activités économiques (services, artisanat)  Territoire cible : EPCI* concernés par la politique de la ville          | <u>Bénéficiaires</u> : Collectivités territoriales, sociétés d'économie mixte, bailleurs sociaux, associations  | <u>Financement</u> : taux moyen de co-<br>financement des projets: 34,8%   | <u>Plus d'infos</u> :<br>PO* p. 105<br>Axe 5 / Objectif spécifique 5.3 |
| FEADER : site web  |   |  |  |
| Investissements dans les services de base locaux pour la population rurale : soutien aux projets d'infrastructures à petite échelle situées en zones rurales (dépenses de travaux tous corps de métiers, équipements et matériels spécifiques liés au projet).   | Bénéficiaires :<br>Collectivités territoriales, leurs regroupements<br>et leurs délégataires<br>Associations à but non lucratif   | <u>Financement</u> : taux d'aide publique est de 80% de la dépense éligible pour les porteurs de projets privés et de 100% pour les porteurs publics | Plus d'infos: PDR* Tome 2 p. 167 Mesure 07 / 0704C                     |
| <ul> <li>Etudes et investissements liés à l'entretien, la restauration et la réhabilitation du patrimoine culturel :</li> <li>Restauration et réhabilitation du patrimoine (dépenses de travaux en gros œuvre de tous les corps de métiers)</li> <li>Equipements et matériels spécifiques liés au projet (projecteurs, écrans, matériel de scénographie/muséographie, signalétique intérieure)</li> <li>Travaux d'aménagements intérieurs des bâtiments et édifices</li> </ul> | <ul> <li>Bénéficiaires:</li> <li>Les collectivités territoriales, leurs regroupements et leurs délégataires,</li> <li>Les associations à but non lucratif,</li> <li>Les micros et petites entreprises non agricoles de l'espace rural champardennais inscrites au registre du commerce ou au</li> </ul> | Financement: Le taux d'aide publique est de 80% pour les maîtres d'ouvrage privés et de 100% pour les maîtres d'ouvrage publics                      | Plus d'infos :<br>PDR* Tome 2 p. 177<br>Mesure 07 / 0706A              |

répertoire des métiers

Investissement des PME:

Investissements matériels (travaux d'aménagement, machines, équipements...) et immatériels (logiciels, études techniques...) destinés à améliorer la productivité des PME à travers un saut technologique portant sur :

- La mise en œuvre de technologies nouvelles pour l'entreprise,
- La modernisation de l'outil de production,
- L'efficacité énergétique

FEADER: site web

Investissements dans les services de base locaux pour la population rurale : soutien aux projets d'infrastructures à petite échelle situées en zones rurales (dépenses de travaux tous corps de métiers, équipements et matériels spécifiques liés au projet).

Etudes et investissements liés à l'entretien, la restauration et la réhabilitation du patrimoine culturel :

- Restauration et réhabilitation du patrimoine (dépenses de travaux en gros œuvre de tous les corps de métiers)
- **Equipements et matériels spécifiques liés au projet** (projecteurs, écrans, matériel de scénographie/muséographie, signalétique intérieure)
- Travaux d'aménagements intérieurs des bâtiments et édifices
- Dépenses immatérielles de maîtrise d'œuvre inhérente aux travaux

<u>Bénéficiaires</u>:

Entreprises, associations et associations d'entreprises, structures de transfert, collectivités et leurs groupements, chambres consulaires,...

<u>Financement</u>:

taux moyen de co-financement : 14,99%

Plus d'infos:

PO\* p. 61

Axe 1 / Objectif spécifique 1.4

Bénéficiaires :

Collectivités territoriales, leurs regroupements et leurs délégataires Associations à but non lucratif <u>Financement</u>:

Le taux d'aide publique est de 80% de la dépense éligible pour les porteurs de projets privés et de 100% pour les porteurs publics

Plus d'infos :

PDR\* Tome 2 p. 167 Mesure 07 / 0704C

Bénéficiaires :

- Les collectivités territoriales, leurs regroupements et leurs délégataires,
- Les associations à but non lucratif.
- Les micros et petites entreprises non agricoles de l'espace rural champardennais inscrites au registre du commerce ou au répertoire des métiers

Financement:

Le taux d'aide publique est de 80% pour les maîtres d'ouvrage privés et de 100% pour les maîtres d'ouvrage publics

Plus d'infos:

PDR\* Tome 2 p. 177 Mesure 07 / 0706A

## Soutien aux dynamiques collectives - Conseil individuel

- Actions de sensibilisation et d'animation en faveur de la création et la transmission ou reprise d'entreprises
- Actions d'accompagnement des créateurs/repreneurs/cédants d'entreprises
- Actions d'animation des structures d'accueil des entreprises

## Structuration des filières régionales

- Actions et animations des filières économiques du territoire, notamment celles regroupées en clusters
- Actions de structuration visant à créer, animer, promouvoir et développer de nouvelles filières
- Programme de sensibilisation des entreprises, d'animation spécifique et d'accompagnement individualisé
- Investissements collectifs visant à faciliter les transferts de technologie et le partage d'expérience

## <u>Bénéficiaires</u>:

Entreprises, associations et associations d'entreprises, structures de transfert, collectivités et leurs groupements, chambres consulaires,...

## <u>Financement</u>:

Taux moyen de co-financement : 40%

## <u>Plus d'infos</u>:

PO\* p. 57 Axe 1 / Objectif spécifique 1.3

## Bénéficiaires:

Entreprises, associations et associations d'entreprises, structures de transfert, collectivités et leurs groupements, chambres consulaires,...

#### Financement:

Taux moyen de co-financement : 39,9%

## Plus d'infos :

PO\* p. 61

Axe 1 / Objectif spécifique 1.4

#### Internationalisation

- Opérations d'anticipation et d'adaptation aux mutations économiques
- Actions collectives d'appui au développement des entreprises à l'international
- Soutien à des manifestations d'envergure qui permettent aux entreprises de diversifier leurs contacts et de s'approprier les évolutions des marchés
- Soutien aux opérations de prospection et de développement international des entreprises, à travers la participation à des salons, conventions d'affaires ou à l'organisation directe des contacts avec des clients potentiels, et les missions de prospection d'investisseurs étrangers

## Bénéficiaires:

Entreprises, associations et associations d'entreprises, structures de transfert, collectivités et leurs groupements, chambres consulaires,...

#### Financement:

et Taux moyen de co-financement : 34,8%

## Plus d'infos:

PO\* p. 61

Axe 1 / Objectif spécifique 1.4

## **Investissement des PME**

Investissements matériels (travaux d'aménagement, machines, équipements...) et immatériels (logiciels, études techniques...) destinés à améliorer la productivité des PME à travers un saut technologique portant sur :

- La mise en œuvre de technologies nouvelles pour l'entreprise,
- La modernisation de l'outil de production,
- L'efficacité énergétique

## Bénéficiaires:

Entreprises, associations et associations d'entreprises, structures de transfert, collectivités et leurs groupements, chambres consulaires,...

## Financement:

Taux moyen de co-financement : 14,99%

## Plus d'infos:

PO\* p. 61

Axe 1 / Objectif spécifique 1.4



## Soutien aux dynamiques collectives - Conseil individuel

- Actions de sensibilisation et d'animation en faveur de la création et la transmission ou reprise d'entreprises
- Actions d'accompagnement des créateurs/repreneurs/cédants d'entreprises
- Actions d'animation des structures d'accueil des entreprises

## Structuration des filières régionales

- Actions et animations des filières économiques du territoire, notamment celles regroupées en clusters
- Actions de structuration visant à créer, animer, promouvoir et développer de nouvelles filières
- Programme de sensibilisation des entreprises, d'animation spécifique et d'accompagnement individualisé
- Investissements collectifs visant à faciliter les transferts de technologie et le partage d'expérience

## <u>Bénéficiaires</u>:

Entreprises, associations et associations d'entreprises, structures de transfert, collectivités et leurs groupements, chambres consulaires,...

## <u>Financement</u>:

Taux moyen de co-financement : 40%

## Plus d'infos : PO\* p. 57

**CHAMPAGNE-ARDENNE** 

Axe 1 / Objectif spécifique 1.3

**LORRAINE** 

#### Bénéficiaires :

Entreprises, associations et associations d'entreprises, structures de transfert, collectivités et leurs groupements, chambres consulaires,...

#### Financement:

Taux moyen de co-financement : 39,9%

## Plus d'infos :

PO\* p. 61

Axe 1 / Objectif spécifique 1.4

## Internationalisation

- Opérations d'anticipation et d'adaptation aux mutations économiques
- Actions collectives d'appui au développement des entreprises à l'international
- Soutien à des manifestations d'envergure qui permettent aux entreprises de diversifier leurs contacts et de s'approprier les évolutions des marchés
- Soutien aux opérations de prospection et de développement international des entreprises, à travers la participation à des salons, conventions d'affaires ou à l'organisation directe des contacts avec des clients potentiels, et les missions de prospection d'investisseurs étrangers

## Bénéficiaires:

Entreprises, associations et associations d'entreprises, structures de transfert, collectivités et leurs groupements, chambres consulaires,...

#### Financement:

Taux moyen de co-financement : 34,8%

# Plus d'infos:

PO\* p. 61

Axe 1 / Objectif spécifique 1.4

Contacts utiles

Soutien au développement et à l'usage de nouvelles applications TIC : utiliser les TIC\* comme un outil de développement des territoires en permettant, grâce au numérique, l'accès de tous à des services culturels.

- Soutien à la réalisation d'études
- Mise en œuvre de projets de déploiement de solutions
- Formations aux applications TIC\* et appropriation de la culture du numérique
- Développements d'application et leur hébergement (frais pouvant être pris en charge sur une période bornée, liée à une aide au démarrage).
- Projets relatifs à l'open data, de l'open source et au développement de la performance environnementale.

## <u>Bénéficiaires</u>:

Collectivités territoriales, établissements publics, structures d'économie mixte, entreprises,...

Financement:

taux maximum de 40%

Plus d'infos: PO\* p. 72

Axe 2 / Objectif spécifique 2.2



Usages numériques

Soutien au développement et à l'usage de nouvelles applications TIC : utiliser les TIC\* comme un outil de développement des territoires en permettant, grâce au numérique, l'accès de tous à des services culturels.

- Soutien à la réalisation d'études
- Mise en œuvre de projets de déploiement de solutions
- Formations aux applications TIC\* et appropriation de la culture du numérique
- **Développements d'application et leur hébergement** (frais pouvant être pris en charge sur une période bornée, liée à une aide au démarrage).
- Projets relatifs à l'open data, de l'open source et au développement de la performance environnementale.

<u>Bénéficiaires</u>:

Collectivités territoriales, établissements publics, structures d'économie mixte, entreprises,...

<u>Financement</u>:

taux maximum de 40%

**ALSACE** 

Plus d'infos : PO\* p. 72

**CHAMPAGNE-ARDENNE** 

Axe 2 / Objectif spécifique 2.2



Offre de services culturels

ALSACE
CHAMPAGNE-ARDENNE

FEADER: site web

Investissements dans les services de base locaux pour la population rurale : soutien aux projets d'infrastructures à petite échelle situées en zones rurales (dépenses de travaux tous corps de métiers, équipements et matériels spécifiques liés au projet).

Bénéficiaires:
Collectivités territoriales, leurs regroupements et leurs délégataires
Associations à but non lucratif

Financement: Le taux d'aide publique est de 80% de la dépense éligible pour les porteurs de projets privés et de 100% pour les porteurs publics Plus d'infos:
PDR\* Tome 2 p. 167
Mesure 07 / 0704C

Cette mesure, intitulée « **soutien au développement local LEADER\*** », contribue à équilibrer le développement territorial des zones rurales en soutenant la mise en œuvre de stratégies locales de développement (SLD), portées par des groupes d'action locale (GAL) réunissant des partenaires publics et privés.

Pour le territoire champardennais, les thématiques prioritaires sont l'attractivité territoriale et la dynamisation de l'économie rurale (services, patrimoine culturel, tourisme).

Financement: taux entre 80 et 100%

## Plus d'infos:

- PDR\* Tome 2, p. 337-368
- Site Web

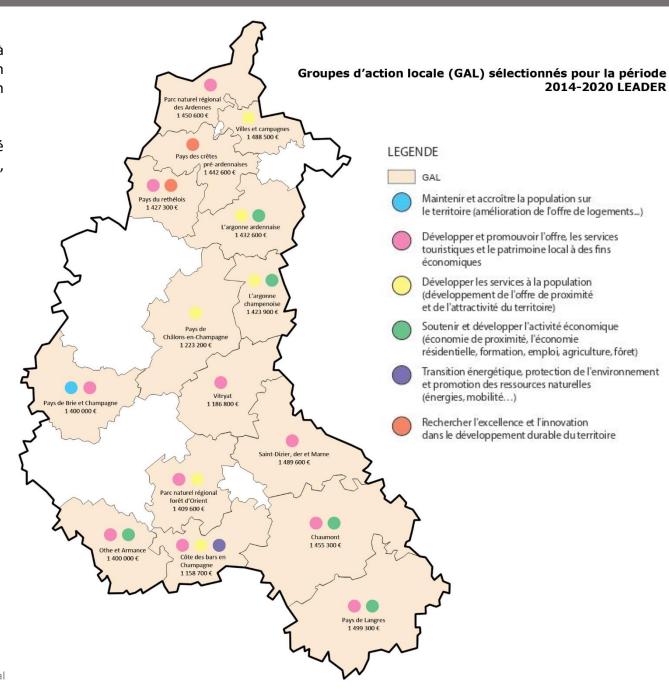
Contacts utiles

La mesure LEADER se retrouve dans les autres programmes territoriaux du Grand Est :

ALSACE

LORRAINE

Les trois LEADER sont regroupés au sein du Réseau Rural Grand-Est : site web



<sup>\*</sup> LEADER: Liaisons Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale / PDR: programme de développement rural

#### En zones urbaines : Entretien d'équipements urbains En zones urbaines : - Réduire la consommation énergétique des entreprises En zones rurales : - Construction et réhabilitation d'équipements culturels Acquisition d'équipements mobiles à vocation culturelle Construction, En zones rurales : rénovation et - Création d'infrastructures culturelles aménagement de **Equipements** lieux Accompagnement des structures : En zones urbaines : dans leur développement économique dans leur internationalisation Offre de En zones urbaines : Développement services Offre de services à travers le soutien aux **Quel type** économique des En zones rurales dans leur stratégie de culturels structures développement local équipements culturels d'activité envisagezvous? Accompagnement de structures : En zones urbaines: - En zones urbaines Usages - Développement d'applications numériques Filière et numériques - dans leur développement économique - Actions de numérisation du patrimoine territoire - dans leur internationalisation - En zones rurales dans leur stratégie de développement local Communication et valorisation En zones rurales : Formation et sensibilisation au développement rural En zones urbaines: - Actions de valorisation du patrimoine

En zones rurales:

- Valorisation des espaces pastoraux, du patrimoine naturel et culturel

- Formation et sensibilisation au développement rural

Soutien au développement local LEADER

Efficacité énergétique : **réduire la consommation énergétique des entreprises** 

- Investissements liés à l'efficacité énergétique
- Rénovation/construction de bâtiments énergétiquement
   « exemplaires »

<u>Bénéficiaires</u>:

PME industrielles, de services à l'industrie, y compris les groupements d'entreprises et les entreprises publiques locales...

<u>Financement</u>: taux FEDER maximal:

60% des dépenses

éligibles

Plus d'infos : PO\* p. 55

Axe 3 / Objectif thématique 4 / Investissement prioritaire B

Infrastructures économiques et socio-culturelles en milieu urbain défavorisé : offre de services à travers la construction et la réhabilitation d'équipements culturels urbains

Bénéficiaires:

Collectivités locales et leurs groupements, bailleurs sociaux, établissements publics, associations et organismes agréés... Financement :

taux max : 60% des dépenses éligibles

Plus d'infos : PO\* p. 107

Axe 8 / Objectif thématique 9 / Investissement prioritaire B

FEADER: site web

Développer les services culturels à destination de tous les publics :

- **Création ou développement d'infrastructures culturelles** sur la base de projets culturels ou artistiques
- Acquisition d'équipements matériels mobiles à vocation culturelle (équipements scéniques et techniques, matériel son et lumière, décors, matériel d'exposition) et mutualisés entre plusieurs structures

Bénéficiaires:

- EPCI\* et syndicats mixtes

- EPCC\*

- Associations et fédérations

<u>Financement</u>:

taux d'aide publique : Pl

80%

Plus d'infos: PDR\* p. 315

Mesure 07 / 0704C

Infrastructures économiques et socio-culturelles en milieu urbain défavorisé : offre de services à travers la **construction et la réhabilitation d'équipements culturels urbains** (matériel participant à la valorisation d'un équipement existant...)

<u>Bénéficiaires</u>:

Collectivités locales et leurs groupements, bailleurs sociaux, établissements publics, associations et organismes agréés... Financement: Plus d'infos: taux max: 60% des PO\* p. 107

dépenses éligibles Axe 8 / Objectif thématique 9 / Investissement prioritaire B

FEADER: site web

Développer les services culturels à destination de tous les publics :

- Création ou développement d'infrastructures culturelles sur la base de projets culturels ou artistiques
- Acquisition d'équipements matériels mobiles à vocation culturelle (équipements scéniques et techniques, matériel son et lumière, décors, matériel d'exposition) et mutualisés entre plusieurs structures

## Bénéficiaires:

- EPCI\* et syndicats mixtes
- EPCC\*
- Associations et fédérations

Financement: Plus d'infos: taux d'aide PDR\* p. 315

publique : 80% <u>Mesure 07 / 0704C</u>

## Développement économique des entreprises :

- Investissements immatériels/matériels s'inscrivant dans un plan de développement de l'entreprise, apports en ingénierie sur la stratégie de l'entreprise et son développement
- Création et reprise d'entreprises
- Démarches de **mise en réseau entre entreprises** : actions collectives de structuration/promotion d'une filière...

## <u>Bénéficiaires</u>:

PME, groupements et associations de PME lorraines, clusters, organismes consulaires, pépinières, couveuses, associations d'accompagnement à la création d'entreprises, associations têtes de réseau régionales...

Financement: Plus taux FEDER maximal: PO\*

60% des dépenses

éligibles

Plus d'infos : PO\* p. 41

Axe 2 / Objectif thématique 3 / Investissement prioritaire A

## Internationalisation des entreprises :

- Sensibilisation, accompagnement et formation
- Constitution de groupements d'entreprises et de programmes d'actions
- Participations collectives à des missions/salons
- Création de représentations à l'étranger

#### Bénéficiaires :

PME, chambres consulaires, organisations professionnelles, groupements et associations de PME lorraines, pôles de compétitivité, collectivités territoriales et leurs groupements...

Financement: Plus d'infos: taux FEDER maximal: PO\* p. 47

60% des dépenses éligibles

100%

Axe 2 / Objectif thématique 3 / Investissement prioritaire B

## FEADER : site web

## Stratégies locales de développement hors LEADER\*

- Ingénierie, animation et mise en réseau accompagnant une politique territoriale
- Actions de formation visant à la mise en réseau, à la sensibilisation ou à l'éducation des acteurs sur des problématiques de développement rural

## Bénéficiaires :

Entités porteuses du projet de coopération pour le compte des partenaires impliqués dans le projet : conseil régional, conseils départementaux, syndicats mixtes, EPCI\*, autres établissements publics, établissements consulaires, associations et fédérations

Financement: Plus d'infos: taux d'aide publique: PDR\* p. 1137

Mesure 16 / 1607A

Filière et territoire **ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE** 

#### **FEDER-FSE**: site web

#### Développement économique des entreprises :

- Investissements immatériels/matériels s'inscrivant dans un plan de développement de l'entreprise, apports en ingénierie sur la stratégie de l'entreprise et son développement
- Création et reprise d'entreprises
- Démarches de mise en réseau entre entreprises : actions collectives de structuration/promotion d'une filière...

## Bénéficiaires:

PME, groupements et associations de PME lorraines, clusters, organismes consulaires, pépinières, couveuses, associations d'accompagnement à la création d'entreprises, associations têtes de réseau régionales...

Financement: taux FEDER maximal:

60% des dépenses

éligibles

Plus d'infos: PO\* p. 41

Axe 2 / Objectif thématique 3 / Investissement prioritaire A

## Internationalisation des entreprises :

- Sensibilisation, accompagnement et formation
- Constitution de groupements d'entreprises et de programmes d'actions
- Participations collectives à des missions/salons
- Création de représentations à l'étranger

#### Bénéficiaires :

chambres consulaires, organisations professionnelles, groupements et associations de PME lorraines, pôles de compétitivité, collectivités territoriales et leurs groupements...

Financement: taux FEDER maximal:

60% des dépenses

éligibles

Plus d'infos: PO\* p. 47

Axe 2 / Objectif thématique 3 / Investissement prioritaire B

#### **FEADER: site web**

Stratégies locales de développement hors LEADER\*

- Ingénierie, animation et mise en réseau accompagnant une politique territoriale
- Actions de formation visant à la mise en réseau, à la sensibilisation ou à l'éducation des acteurs sur des problématiques de développement rural

#### Bénéficiaires:

Entités porteuses du projet de coopération pour le compte des partenaires impliqués dans le projet : conseil régional, conseils départementaux, syndicats mixtes, EPCI\*, autres établissements établissements publics, consulaires, associations et fédérations

Plus d'infos: Financement: taux d'aide publique : PDR\* p. 1137 100%

Mesure 16 / 1607A

| Augmenter l'usage des services numériques à travers des actions de numérisation |
|---|
| et de <b>valorisation du patrimoine</b>   |

<u>Bénéficiaires</u>: Collectivités et leurs groupements, services de l'Etat, établissements publics de santé, d'enseignement, centres de formation des apprentis, organismes de formation professionnelle, entreprises, offices du tourisme, chambres consulaires, bailleurs sociaux, autorités organisatrices de transport, associations...

<u>Financement</u>: taux entre 20 et 35% selon le lieu des opérations Plus d'infos : PO\* p. 93

Axe 7 / Objectif thématique 3 / Investissement prioritaire A

FEADER : site web

Entretien, restauration et réhabilitation du patrimoine naturel :

- Valorisation des espaces pastoraux avec une finalité de conservation du patrimoine
- Etudes liées au développement territorial pour la valorisation du patrimoine naturel (telles que les plans de paysage),
- Etudes liées au développement territorial valorisant le patrimoine culturel.

Stratégies locales de développement hors LEADER\*

- Ingénierie, animation et mise en réseau accompagnant une politique territoriale
- Actions de formation visant à la mise en réseau, à la sensibilisation ou à l'éducation des acteurs sur des problématiques de développement rural

<u>Bénéficiaires</u>: propriétaires privés de biens fonciers (particuliers, micro et petites entreprises), GIEE\*, associations et fédérations, fondations, établissements d'enseignement et de recherche valorisant une exploitation agricole, collectivités territoriales et leurs groupements (EPCI\*, syndicats mixtes).

<u>Bénéficiaires</u>: entités porteuses du projet de coopération pour le compte des partenaires impliqués dans le projet: conseil régional, conseils départementaux, syndicats mixtes, EPCI\*, autres établissements publics, établissements consulaires, associations et fédérations

<u>Financement</u>: taux d'aide publique: 80%

Plus d'infos: PDR\* p. 324

Mesure 07 / 0706A

<u>Financement</u>: taux <u>Plus d'infos</u>: d'aide publique: 100% PDR\* p. 1137

Mesure 16 / 1607A

\* EPCI : établissements publics de coopération intercommunale / GIEE : groupement d'intérêt économique et environnemental / LEADER : Liaisons Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale / PDR : programme de développement rural / PO : programme opérationnel

Usages numériques <u>ALSACE</u> <u>CHAMPAGNE-ARDENNE</u>

## FEDER-FSE : site web

| Augmenter l'usage des services numériques à travers le développement d'applications numériques                   | <u>Bénéficiaires</u> : Collectivités et leurs groupements, services de l'Etat, établissements publics de santé, d'enseignement, centres de formation des apprentis, organismes de formation professionnelle, entreprises, offices du tourisme, chambres consulaires, bailleurs sociaux, autorités organisatrices de transport, associations |                       | Plus d'infos : PO* p. 93 Axe 7 / Objectif thématique 2 / Investissement prioritaire B |
|--|---|-----------------------|---|
| Augmenter l'usage des services numériques à travers des actions de numérisation et de valorisation du patrimoine | <u>Bénéficiaires</u> : Collectivités et leurs groupements, services de l'Etat, établissements publics de santé, d'enseignement, centres de formation des apprentis, organismes de formation professionnelle, entreprises, offices du tourisme, chambres consulaires, bailleurs sociaux, autorités organisatrices de transport, associations | 35% selon le lieu des | Plus d'infos : PO* p. 93 Axe 7 / Objectif thématique 3 / Investissement prioritaire A |

Offre de services culturels

ALSACE

CHAMPAGNE-ARDENNE

FEDER-FSE : site web

Infrastructures économiques et socio-culturelles en milieu urbain défavorisé : offre de services à travers la construction et la réhabilitation d'équipements culturels urbains

<u>Bénéficiaires</u>: Collectivités locales et leurs groupements, bailleurs sociaux, établissements publics, associations et organismes agréés... <u>Financement</u>: taux maximal: <u>Plus d'infos</u>: 60% des dépenses éligibles PO\* p. 107

Axe 8 / Objectif thématique 9 / Investissement prioritaire B

LEGENDE

économiques

Rechercher l'excellence et l'innovation

dans le développement durable du territoire

Cette mesure, intitulée « soutien au développement local LEADER\* », contribue à équilibrer le développement territorial des zones rurales en soutenant la mise en œuvre de stratégies locales de développement (SLD), portées par des groupes d'action locale (GAL) réunissant des partenaires publics et privés.

Pour le territoire lorrain, les thématiques prioritaires sont la dynamisation de l'économie rurale (services, patrimoine culturel, tourisme), le soutien à l'activité économique et la transition énergétique.

Financement: taux de 100%

## Plus d'infos:

- PDR\* p. 1154-1191
- **Site Web**

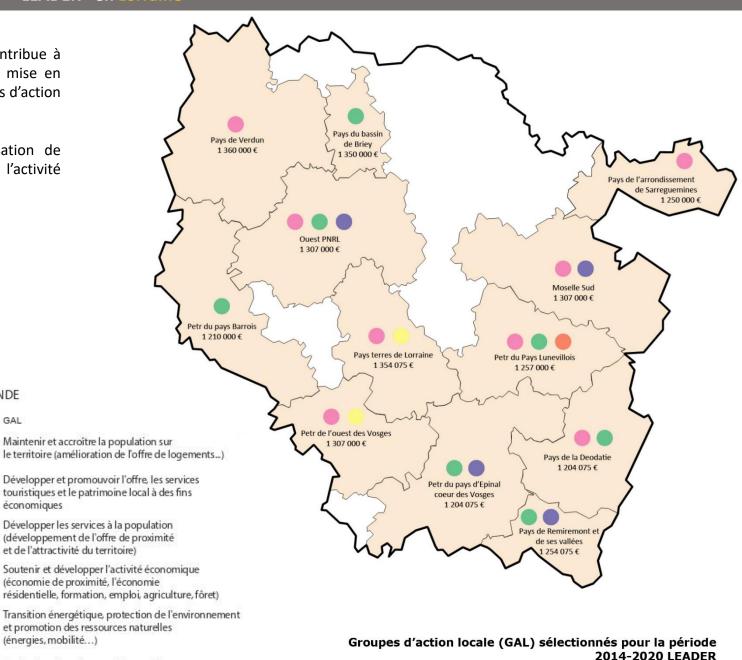


La mesure LEADER se retrouve dans les autres programmes territoriaux du Grand Est:

**ALSACE** 

**CHAMPAGNE-ARDENNE** 

Les trois LEADER sont regroupés au sein du Réseau Rural Grand-



Est: site web \* LEADER : Liaisons Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale PDR: programme de développement rural

# Les fonds

**FEADER** : Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural **FEDER** : Fonds Européen de Développement Économique et Régional

FSE : Fonds Social Européen

# L'organisation des programmes

Axe prioritaire : élément constitutif de chaque programme opérationnel qui définit les priorités stratégiques à soutenir sur le territoire concerné.

Mesure: mise en application des axes prioritaires sur le territoire.

**OS** : objectif spécifique. Actions ou mesures mises en œuvre contribuant à réaliser un axe prioritaire.

**OT** : objectif thématique. Champ d'action défini en cohérence avec les besoins du territoire concerné.

**PDR**: programme de développement rural. Document stratégique régional approuvé par la Commission européenne qui détaille les axes et les priorités d'intervention sur le territoire rural concerné.

**PO**: programme opérationnel. Document stratégique régional approuvé par la Commission européenne qui détaille les axes et les priorités d'intervention sur le territoire concerné.

## Les terminologies utilisées dans les programmes

AP: appel à projets

**ANRU**: agence nationale pour la rénovation urbaine

Autorité de gestion : autorité financièrement et juridiquement responsable du programme qui veille à la régularité et à la réalisation des projets qu'elle finance.

Bénéficiaire: tout porteur de projet ayant vu sa demande de financement approuvée par l'autorité de gestion et ayant reçu une convention de financement.

**EPCI**: établissements publics de coopération intercommunale

**ESS**: entreprises sociales et solidaires

GAL: groupe d'action locale. C'est un ensemble d'acteurs locaux, publics et privés, chargé de piloter un programme LEADER sur un territoire déterminé.

GIEE: groupement d'intérêt économique et environnemental

ITI: investissement territorial intégré. Enveloppe dédiée à des opérations répondant à une stratégie de développement économique définie par un territoire.

**LEADER**: Liaisons Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale. LEADER vise à mettre en œuvre des stratégies de développement appliquées aux territoires ruraux.

PETR: pôles d'équilibres territoriaux et ruraux

**PNR**: parc naturel régional

Porteur de projet : personne morale (entreprise, collectivité, association) qui sollicite un financement européen pour son projet.

**RDI** : recherche, développement et innovation

**SDL** : stratégie de développement locale

TIC: technologies de l'information et de la communication

# **Contacts utiles**

| En Alsace  | En Champagne-Ardenne   | En Lorraine   |
|--|--|---|
| FEDER et FSE Région Grand Est Direction des Finances, de la Performance et des Fonds Européens Service Croissance et Emploi fonds.europeens.alsace@grandest.fr 03 88 15 66 51 (secrétariat)  | FEDER-FSE Région Grand Est Direction des Finances, de la Performance et des Fonds Européens Service Croissance et Emploi fonds.europeens.champagne-ardenne@grandest.fr 03 26 70 89 09 (secrétariat)  | FEDER-FSE Région Grand Est Direction des Finances, de la Performance et des Fonds Européens Service Croissance et Emploi fonds.europeens.lorraine@grandest.fr 03 87 33 60 80 (secrétariat)  |
| FEADER Région Grand Est Direction des Finances, de la Performance et des Fonds Européens Service Développement Rural fonds.europeens.alsace@grandest.fr 03 88 15 38 80 (secrétariat)   | FEADER Région Grand Est Direction des Finances, de la Performance et des Fonds Européens Service Développement Rural fonds.europeens.champagne-ardenne@grandest.fr 03 26 70 89 18 (secrétariat)  | FEADER Région Grand Est Direction des Finances, de la Performance et des Fonds Européens Service Développement Rural fonds.europeens.lorraine@grandest.fr 03 87 61 68 31 (secrétariat)  |
| <u>LEADER</u> : GAL BRUCHE-MOSSIG-PIEMONT (67): <u>albin.deriat@pays-bmp.fr</u> GAL RHIN-VIGNOBLE-GRAND BALLON (68): <u>e.mertz@rhin-vignoble-grandballon.fr</u> GAL THUR DOLLER (68): <u>leader@pays-thur-doller.fr</u> GAL DU SUNDGAU(68): <u>leader@pays-sundgau.fr</u> GAL VOSGES DU NORD (67): <u>leader@paysdesaverne.fr</u> | LEADER: GAL PNR EN ARDENNE (08): leader@parc-naturel-ardennes.fr GAL VILLES ET CAMPAGNES (08): fanny.mauzat@ardenne- metropole.fr; nicole.valentin@ardenne-metropole.fr GAL CC DES CRETES PREARDENNAISES (08): leader@lescretes.fr GAL CC DU PAYS RETHELOIS (08): leader@cc-paysrethelois.fr GAL ARGONNE ARDENNAISE (08): leader@2c2a.com GAL CHALONS-EN-CHAMPAGNE (51): h.pauly@audc51.org GAL DE L'ARGONNE CHAMPENOISE (51): pauline.legardien@cc- argonnechampenoise.fr GAL BRIE ET CHAMPAGNE (51): leader@pays-brie-champagne.fr GAL PNR DE LA FORET D'ORIENT (10): leader@pnrfo.org GAL OTHE ET ARMANCE (10): gal.othe-armance@orange.fr GAL COTE DES BAR (10): leader.cotedesbar@cc-barsequanais.fr GAL SAINT-DIZIER DER & MARNE (52): leader@syndicatnord52.fr; secretariat@syndicatnord52.fr GAL DE CHAUMONT (52): oriane.klein@pays-chaumont.com GAL DU PAYS DE LANGRES (52): bourgueil@pays-langres.fr | LEADER: GAL DU PETR DU PAYS LUNEVILLOIS (54): leader@pays-lunevillois.com GAL DE L'OUEST PNRL (54): marie.couellier@pnr-lorraine.com GAL DU PAYS DE BRIEY (54): leader@paysbassinbriey.fr GAL TERRES DE LORRAINE (54): leader@terresdelorraine.org GAL DU PETR DU PAYS BARROIS (55): eric.goblot@paysbarrois.com; alexia.cellier@paysbarrois.com GAL PAYS DE VERDUN (55): leader@pays-de-verdun.fr GAL MOSELLE SUD (57): julie.dichiara@pnr-lorraine.com GAL DU PAYS DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES (57): estelle.sidot@agglo-sarreguemines.fr GAL DU PETR DU PAYS DE LA DEODATIE (88): gcornil@deodatie.com GAL DU PETR DU PAYS D'EPINAL CŒUR DES VOSGES (88): contact@pays-epinal.fr GAL DU PETR DE L'OUEST DES VOSGES (88): paul.malik@petrouestdesvosges.fr GAL DU PAYS DE REMIREMONT ET DE SES VALLEES (88): |